Emploi

ARTEC

RECRUTE
Personnel Expérimenté en ARIÈGE (09)

CONDUCTEUR DE TRAVAUX
TELECOM RESEAUX OU
AIDE CONDUCTEUR DE TRAVAUX (H/F)
pour chantiers Télécoms ou réseaux électriques

TECHNICIEN FIBRE (H/F)
RÉSEAU D1 ET D2

ÉLECTRICIEN RÉSEAU (H/F)

Postes à pourvoir immédiatement
Rénumération selon horaires et compétences

Se présenter avec CV :
4, rue de la Coumanine - 09120 CRAMPAGNA
OU envoyer à : secretariat@artecbtp.fr

Retrouvez l'intégralité de ces offres sur
https://www.occitanie-emploi.fr/

PARTICULIERS ET SOCIÉTÉS

Publiez facilement
votre annonce légale
en ligne
en quelques clics

www.legales-online.fr

LA DÉPÊCHE DU MIDI

NOUS RECRUTONS
Au sein de la Société familiale Direct PROSPECTION

Devenez Commercial Terrain H/F

Mission : Prospection et Développement du portefeuille d'abonnés en Vente directe auprès d'une clientèle de particuliers (Porte-à-porte, Animations GMS/Foires et salons)

NOUS VOUS OFFRONS

- Un statut Salarié ou Indépendant.
- Une formation à nos techniques de vente et un accompagnement quotidien.
- Une rémunération attractive non plafonnée.
- Challenges réguliers.
- Horaires adaptables.

Si vous êtes Dynamique, Ambitieux, Autonome et Persévérant alors rejoignez-nous pour découvrir notre savoir-faire !

Envoyez votre CV à directprospection@yahoo.fr

Direct PROSPECTION

Rendez-vous sur
www. Occitanie-emploi .fr
Votre emploi en région

Nous vous conseillons au 04 3000 9000 / occitanie-emploi@ladepeche.fr

E MEDIA

Recrute COMMERCIAUX TERRAIN H/F
Département Haute Garonne

Ce qu'on te demande :
- La gestion d'un portefeuille d'abonnés(e de notre partenaire en vente directe
- Du porte à porte
- Les animations commerciales dans les GMS, les foires et salons.

Ce que tu gagneras :
- Une formation complète et évolutive selon tes projets personnels
- Une équipe où l'ambiance est familiale et professionnelle
- Une rémunération attractive
- Et des challenges permanents

Ce qu'on veut de toi : :
- Du dynamisme
- De l'ambition
- De la persévérance
- Doté d'un excellent relationnel

En résumé...
- Statut Indépendant
- Formation et suivi
- Rémunération non plafonnée
- Challenges et primes
- Travail basé en Haute- Garonne.

REJOINS- NOUS SI TU TE RECONNAIS !

CV à envoyer sur e.media31000@gmail.com

JE SUIS UN PARTICULIER

JE PASSE MA PETITE ANNONCE

LA DÉPÊCHE
Le Petit Bleu
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE
MIDI OLYMPIQUE
Le Villefranchois
La Gazette

en téléphonant au
04 30 00 70 00*

Reglement par CB
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h
et de 14h à 17h30

LA DÉPÊCHE
55,2%
DES LECTEURS
sont actifs
dont 53,6% CSP+

Légales

AVIS PUBLICS

La Dépêche du Midi, journal habilité à publier les annonces légales et judiciaires par arrêté préfectoral, sur les départements 09 - 11 - 12 - 32 - 31 - 46 - 47 - 65 - 81 - 82
Conformément à l'Arrêté du ministère de la culture et de la communication du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, modifiant la loi no 55-4 du 14 janvier 1955 relatif aux tarif annuels de publication et le décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012 relatif à l'insertion des annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce dans une base de données numérique centrale, le tarif au caractère est fixé à 0,1836€ht pour chaque signe ou espace
Contact : L'Agence tél. 05.62 11 37 37 - Courriel : service.legales@lagencedecomm.fr

Avis administratif

AVIS AU PUBLIC

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR & COTEAUX COMMINGES

Procédure de mise en compatibilité n°2 du PLU de la Ville de SAINT-GAUDENS

Madame la Présidente de la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges informe que par délibération n°2023-112 en date du 13 avril 2023, a été engagée une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Gaudens en vue de permettre la réalisation d'une opération d'aménagement – 7 boulevard d'Encore à Saint-Gaudens.
Le texte complet de cette délibération est consultable à la Mairie de Saint-Gaudens et au siège de la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges, 4 rue de la République à Saint-Gaudens (31800) aux jours et heures d'ouverture habituels.

La Présidente,
Magali GASTO OUSTRIC

legales-online.fr
le site des annonces légales de la vie juridique des entreprises

- Devis immédiat
- Téléchargement de vos attestations
- Paiement en ligne
- Accès à tous les supports nationaux habilités

Contactez-nous :
05.62.11.37.37

Enquêtes Publiques

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DU VERNET

Enquête publique sur le projet de la 3ème modification du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté du 10 mai 2023,
le Maire du VERNET a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de la 3ème modification du Plan Local d'Urbanisme portant sur les points suivants :
- Création d'un STECAL portant sur l'extension de la clinique vétérinaire
- Suppression des secteurs Nv, NCa, Nh, Nha, Nt et Nta,
- Ouverture à l'urbanisation de la zone AUbo de Canteloup qui sera reclassée en zone AUb,

La décision de dispense d'évaluation environnementale de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale d'Occitanie sera annexée au dossier ainsi que la fiche d'évaluation environnementale.
L'enquête se déroulera à la Mairie du VERNET du 01 juin 2023 au 30 juin 2023, aux jours et heures d'ouverture, à savoir :
* le lundi 9h à 12h et de 15h à 18h
* les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h
* le mercredi de 9h à 12h.

A cet effet, Mademoiselle Alexandra RALUY, a été désignée par le Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur. Elle recevra en Mairie :
* le jeudi 01 juin 2023 de 14h à 17h
* le vendredi 30 juin 2023 de 14h30 à 17h30

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, à la mairie du VERNET aux jours et heures d'ouverture de la mairie, à savoir :
* le lundi 9h à 12h et de 15h à 18h
* les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h
* le mercredi de 9h à 12h.

Le dossier numérique sera également consultable pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la Mairie à l'adresse : www.mairie-le-vernet-31.fr
Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête prévu à cet effet ou les adresser, par écrit à la Mairie du VERNET (31810) 30 avenue de la Mairie ou par courrier électronique à l'adresse suivante :
mairielevernet.enquetepublique@orange.fr, au Commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie aux jours et heures d'ouverture ainsi que sur le site internet de la Mairie à l'adresse www.mairie-le-vernet-31.fr.
A l'issue de l'enquête publique, le projet de 3ème modification du Plan Local d'Urbanisme sera soumis à l'approbation du conseil municipal du VERNET.

Le Maire,
Serge DEMANGE